

Quelques réflexions personnelles sur le patois saintongeais

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Je ne suis ni linguiste ni ethnologue. Alors j'ai décidé d'être pragmatique, et de parler du patois tel que je le ressens, quitte à m'attirer les foudres de quelques puristes. J'ai vécu toute mon enfance à Colombiers, un village situé entre Saintes et Pons. C'était dans les années 50, et l'on entendait encore les habitants, pas seulement les paysans, parler patois. J'ai baigné dans cet univers, j'ai entendu le patois, et même si l'on nous interdisait de le parler à l'école, nous nous laissions aller pendant les récréations, et la maîtresse ne disait rien. Cela reste ancré dans mon esprit et dans mon cœur.

J'ai quand même un avantage, mon grand-père s'appelait Marc Henri Évariste Poitevin, plus connu sous le nom de Goulebenéze. Même si je ne l'ai pas longtemps côtoyé, car il était souvent parti en tournée pour donner des spectacles, je l'ai vu, je l'ai entendu, et dès que j'ai su lire, je me suis plongé dans un ouvrage de lui, que nous détenions à la maison, les « Œuvres complètes » datées de 1931. J'ai lu ses textes avec beaucoup de plaisir, alors que je n'avais qu'une dizaine d'années, et lorsque je tombais sur un mot dont j'ignorais le sens, ma grand-mère avait souvent la réponse.

Par la suite, la vie professionnelle m'a éloigné de la Saintonge et de son patois, sans toutefois perdre complètement le contact. Mais c'est seulement en 2001, lorsque l'heure de la retraite est arrivée, que je me suis de nouveau intéressé à la culture saintongaise, en écrivant, avec Charly Grenon, un livre sur mon grand-père aux éditions du Croît vif : « Goulebenéze, le charentais par excellence », édité en 2007.

Dans la mesure où j'ai dû saisir, pour cet ouvrage, près de quatre cent textes de Goulebenéze, la plupart peu connus, dont 80% étaient écrits en patois, je me suis à nouveau attaché de très près à cette façon de parler, en me plongeant dans les ouvrages de référence présents dans ma bibliothèque.

Le patois saintongeais c'est quoi ?

Le patois, ce n'est pas seulement une affaire de vocabulaire. C'est surtout une tournure d'esprit, une façon de parler avec une intonation qui n'appartient qu'aux Saintongeais, un humour particulier fait d'autodérision et de moquerie, dans lequel la vulgarité n'a pas sa place. Le patois, on ne peut pas en saisir toutes les subtilités si l'on n'a pas, tout jeune, écouté sa musique dans la bouche des anciens.

Il est trop souvent tourné en dérision. Pour certains, écouter du patois, c'est s'attendre à passer un bon moment de « franche rigolade ». Mais il faut se souvenir que le patois est la langue de nos anciens, et que ceux-ci avaient rarement l'occasion de « rigoler ». Leur langage reflétait parfois leur joie, mais le plus souvent leur peine, leurs émotions et leurs soucis de tous les jours. C'est donc un vrai plaisir pour moi de lire et d'écouter des textes qui reflètent la sensibilité de leur auteur. Certes, écrire des textes en saintongeais n'est pas une chose facile, il faut du talent et du travail. Ça se mérite, mais la récompense est au bout.

Le patois, on peut encore l'écouter en se promenant à la foire de Saintes, le premier lundi du mois, du côté du terrain blanc, près du Hall Mendès France. C'est le lieu de rencontre des habitants de la campagne qui se retrouvent pour y parler de leur vie quotidienne. C'est là où Jean-Claude Lucazeau trouvait son inspiration. Ou encore lors des foires de Rouillac, Matha et Pont-l'Abbé-d'Arnoult. Il suffit de s'arrêter et d'écouter.

Il y a quelque temps, j'ai entendu une discussion très amusante, entre des personnes d'une soixantaine d'années :

« Alors, Père Badureau, va-t-ou ?

- Oh, pas piangh'ment, jhe vins de chez le mét'cin, rapport à mes rhumatiss'.

- Ah bon ? Et qu'a-t-i dit ?

- I m'a dit que peur pas avouère de rhumatiss', o foulait mourit jhène !

- Ol ét in charlatan, vout' mét'cin. Et amprès, qu'at i fait ?

- Amprès ? I m'a d'mandé vingt-trouès uros parié ! »

Et encore :

« Créyez-vous qu'i-l'ét sot, moun houme ! I vat-à la fouère peur s'ajh'té ine casquette, i r'vint anvec ine paire de bots ! ».

Et celle-ci, entendue chez Bruno, le marchand de journaux de Brizambourg :

« Aneût, jh'ai tous mes p'tits drôles en vacances !

- Et combin en as-tu ?

- Jh'en ai douze !

- Eh beun, o deut t' coûter cher, au moument des étrennes ! ».

Mais le dialogue le plus connu, qui montre bien la subtilité du parler saintongeais, est le suivant. Deux hommes sont attablés, trinquant avec chacun un verre de bon *vin bian*.

« O s'rait b' deumaghe qu'o seyisse bu peur des sots, dit l'un après avoir avalé une gorgée.

- O-l' at peurant point longtemps qu'o-l'at été fait, répond l'autre avec un grand sourire moqueur ».

Cette discussion très courte perd toute sa saveur si elle est racontée en français. D'où la difficulté de « traduire » le patois saintongeais en français, et inversement.

Le mot « patois » est-il péjoratif ?

C'est ce que pensent certains « érudits ». Ils préfèrent les mots « parlange », ou « dialecte », ou encore « langue ». En réalité, il existe quatre modalités d'expression autour du saintongeais, comme d'ailleurs autour de tout langage :

une forme véhiculaire, que l'on peut appeler « langue », en voie de disparition, mais encore vivante, et que l'on entend lors des foires régionales ;

une forme littéraire, que l'on peut appeler « patois », grâce aux spectacles des patoisants, des troupes de théâtre ou des groupes folkloriques, et à des revues telles Le Boutillon des Charentes, la Sefco, le magazine Xaintonge etc. ;

une forme rhétorique, avec toutes les publications comme les glossaires, dictionnaires, lexiques et grammaires, et les recherches sur le terrain, notamment celles d'Éric Nowak ;

une forme historique, relative à la recherche des origines, dont Raymond Doussinet est un bon exemple.

Le mot « patois » est récusé par les adhérents à l'UPCP (L'Union pour la culture populaire en Poitou-Charentes-Vendée, actuellement UPCP-Métive), adeptes d'un langage unifié pour le poitevin et le saintongeais, qui lui préfèrent le mot « parlange », à leurs yeux moins péjoratif, ce qui leur permet certainement de monter des dossiers en vue d'obtenir des subventions.

En ce qui me concerne, cela ne me gêne pas de parler du « patois ». Je sais que pour Charly Grenon, le mot viendrait du latin « pater », le père, ce qui a donné « la patrie ». Le patois serait la langue de notre petite patrie : c'est joliment dit, vous ne trouvez pas ?

Quelques idées reçues

Avant d'aborder des aspects plus précis du patois saintongeais, je voudrais réfuter quelques idées reçues.

Certains prétendent que le patois est différent d'un village à l'autre. C'est une idée fautive, sans cela comment les gens de l'époque auraient-ils pu se comprendre ? Certes il pouvait y avoir quelques nuances dans la prononciation de certains mots, mais c'était anecdotique. Il n'y a pas un patois oléronais, un patois gabaye, un patois de Matha etc. Il y a un patois saintongeais avec quelques différences non pas d'un village à l'autre, mais d'une région à l'autre. Actuellement, en France, quand un Alsacien et un Marseillais discutent en français, ils se comprennent malgré la différence d'accent et de vocabulaire. Il en était de même pour nos Saintongeais.

Par contre, il y a des terminologies spécifiques selon les métiers exercés. Ainsi chez les habitants de la côte, qu'on appelle les « *thius salés* », il existe un vocabulaire lié à la pêche et à l'ostréiculture. Voici quelques exemples :

bordaque : huître de mauvaise qualité ;
rouabler : décaper le fond d'une claire ;
abotiâ : talus séparant deux claires contigües ;
boguet : pelle de marais salant ;
etc.

Chez les « *boisillés* », les Saintongeais de l'intérieur, il existe également tout un vocabulaire lié au travail de la terre et de la vigne :

tirer les cavaillons : enlever les mauvaises herbes au pied des ceps de vigne ;
arrée : labourage ;
visant : variété de cépage, pied-mère, pour la vigne ;
veursour : versoir de la charrue ;
jhuye : courroie de cuir servant à lier le joug aux cornes des bœufs ;
etc.

Une autre idée reçue consiste à dire que le patois est du français déformé. Je considère que c'est une erreur. Le patois existait bien avant le français. Outre le partage de la France entre langue d'oïl et langue d'oc, à l'intérieur de ces deux grands ensembles il existait une foule de langages différents selon les provinces.

C'est François 1^{er} qui décida, par l'ordonnance de Villers-Cotteret en 1539, que les textes officiels qui, jusqu'alors étaient rédigés en latin, langue que plus personne ne comprenait, le seraient dorénavant en « langage commun ». Et le langage choisi pour être la langue française fut le patois de l'île de France. Vous imaginez les conséquences si le Roi, qui était Saintongeais puisque né à Cognac, avait choisi le patois saintongeais comme langue « officielle » ? Le patois n'aurait pas pu être interdit à l'école, puisque cela aurait été la langue qu'il fallait parler.

En réalité, cette ordonnance ne fit qu'entériner un mouvement commencé depuis le 13^{ème} siècle, les notaires écrivant progressivement leurs actes dans la « langue maternelle », puis en français, à la place du latin.

Le patois saintongeais, d'où vient-il ?

C'est un langage qui s'est forgé au fil du temps, qui s'est transformé, et qui s'est nourri du vocabulaire apporté par tous les peuples qui ont envahi notre région.

Nous ne connaissons presque rien de la langue des Santons en particulier et des Gaulois en général, sauf quelques vestiges que l'on retrouve dans le patois saintongeais et dans le français.

Raymond Doussinet, dans son livre « Le parler savoureux de Saintonge », a relevé plusieurs mots patois d'origine gauloise :

le bran : le son (pour nourrir l'animal) ;
le chail : le caillou ;
la vargne : l'aune ;
la bourde : l'étai ;
la groie : le terrain caillouteux ;
le dail : la faux ;
le breuil : la futaie (ce qui a donné Breuillet, la patrie de Jacques-Edmond Machefert) ;
etc.

Il faut dire que la conquête romaine a noyé la langue des Santons, en imposant le latin, ou plutôt un latin déformé parlé par les soldats des légions, qui étaient en grande partie des étrangers à Rome, et qui a évolué jusqu'au Moyen Âge. Raymond Doussinet nous donne des exemples de mots saintongeais issus du latin ou du bas-latin :

biber : boire, du latin *bibere* ; *thieû drôle me bibe le sang* ! (c'est ce que dit la mère d'un enfant insupportable) ;
arentelle : toile d'araignée du latin *aranea* ;
vime, osier, du latin *vimen* ;
fayant, hêtre, du latin *fagus* ;
nore, belle-fille, du bas-latin *nora* ;
etc.

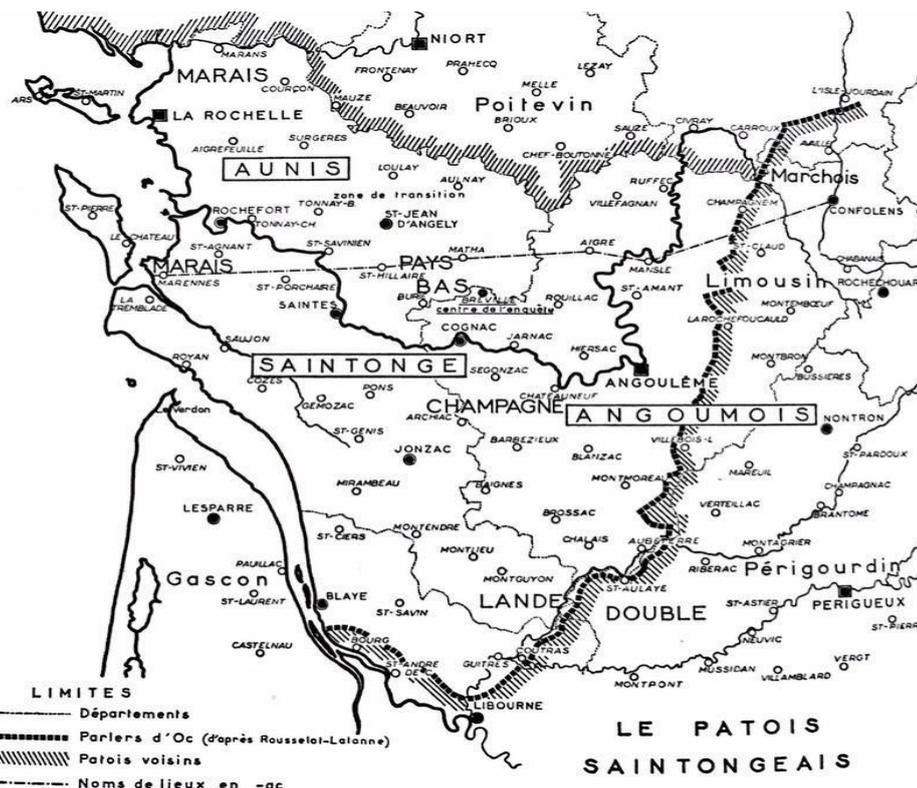
L'influence germanique se fait aussi sentir. Le mot le plus connu est *l'ajhasse*, que l'on retrouve dans plusieurs régions de France sous le nom d'*agasse*. Citons également la *borde*, l'arête de poisson : *thieû drôle se nourrit pas avec des bordes*, dit-on d'un gamin grassouillet qui mange bien. La *bughée*, la lessive, viendrait du germanique *bukon*, qui a donné l'ancien mot français *buée*.

Par contre, l'influence anglaise est quasi nulle, malgré les nombreuses années d'occupation, car on parlait français à la Cour d'Angleterre. La quichenotte, cette coiffure qui protégeait les femmes du soleil, n'a pas du tout pour origine le « kiss-me-not » anglais. Le mot viendrait, d'après Dauzat, de « quichon », expression méridionale signifiant « tas de foin ». La quichenotte serait donc la coiffure de la faneuse.

Enfin certains pensent que notre « jh » avec le « h » aspiré, spécificité saintongaise qui n'a pas cours dans le Poitou, viendrait de l'arabe. Il est vrai que les Sarrazins sont venus dans notre région, avant d'être repoussés en 732 du côté de Poitiers par Charles-Martel, mais je ne pense pas que cette explication soit la bonne. D'autres estiment que cette prononciation proviendrait d'une influence wisigoth.

En réalité nous ne savons rien, pour le moment, de cette particularité.

L'aire d'extension du patois saintongeais



La carte établie page précédente par Raymond Doussinet est toujours d'actualité. Le patois saintongeais regroupe la Saintonge, l'Aunis, une grande partie de l'Angoumois, et le nord de la Gironde (pays Gabaye).

Mais il ne faut pas croire ceux qui prétendent qu'il y a une frontière étanche avec les patois voisins. Cette frontière est poreuse. Plus on monte vers le Poitou, plus l'influence de la langue poitevine est importante. Plus on s'approche du sud de la Saintonge ou de l'est de l'Angoumois, c'est la langue d'oc qui est influente.

Il faut tenir compte également des mouvements de population. Après la guerre de Cent ans, des Poitevins se sont implantés en Saintonge pour la repeupler. C'est peut-être à ce moment-là que les ancêtres d'Évariste Poitevin (Goulebenéze) sont arrivés dans le pays-bas saintongeais. Plus tard, des Saintongeais sont descendus en Gironde pour former le pays Gabaye. Et enfin, après la crise du phylloxéra ce sont à nouveau des Poitevins, en l'occurrence des Vendéens, qui sont arrivés. Mais il faut reconnaître que s'ils sont venus avec leur savoir-faire, ils se sont intégrés et sont devenus rapidement des Saintongeais en adoptant notre langue.

Pour toutes ces raisons, il est tout à fait logique que l'on parle d'une entité linguistique poitevine et saintongaise, dans un ensemble de langue d'oïl, dans la mesure où chaque parler conserve son identité.

Le patois est-il en voie de disparition ?

Il est vrai que le patois a perdu de son importance, on ne le parle plus comme au 19^{ème} siècle, au temps de la naissance et de la jeunesse de Goulebenéze : à cette époque, on l'entendait dans toutes les campagnes saintongaises, et le français n'était appris qu'à l'école. Déjà, en son temps, Goulebenéze écrivait, juste avant la guerre de 1940 : « ... Pendant ce-temps-là qu'est devenu le patois charentais ? Il n'a pas profité, le patois charentais, il est mort. Des réfugiés, des étrangers sont au pays, il est né des générations nouvelles qui n'ont jamais su le vieux langage des pères ».

Certes le patois a encore quelques braises, mais pour ma part je suis pessimiste sur sa pérennité. La Sefco est en voie de disparition, malgré le travail de Jacqueline Fortin. Dans quelques années, quand tous nos anciens qui le parlent encore auront disparu, que restera-t-il ? Un ersatz de patois, raconté avec l'accent pointu par des personnes qui n'auront jamais eu la chance de côtoyer les vrais patoisants. C'est pour cette raison qu'au Boutillon nous nous sommes lancés dans une opération de sauvegarde en proposant une grammaire saintongaise audiovisuelle.

Il existe à mon avis au moins deux raisons qui conduisent à la mort du patois. La première ce fut l'obligation imposée par la loi d'apprendre et d'enseigner la langue de la République à l'école, et d'interdire le patois. Cette décision commence à être remise en cause, car certains enseignants, à titre individuel, donnent des rudiments de patois à leurs élèves. Par ailleurs, le nom de Goulebenéze est maintenant attribué à des groupes scolaires, comme dans la commune des Gonds ou dans celle d'Écoyeux : une belle revanche !

La seconde raison c'est le développement d'une graphie illisible prônée par l'UPCP, appelée « graphie normalisée » ou *poitevin-séntunjhaes*, amalgamant les langues poitevine et saintongaise en ignorant les spécificités de chacune. Cette graphie est une véritable agression visant à tuer notre patois.

Deux collectifs de défense successifs se sont créés, sous la houlette de Maryse Guédeau, et ont obtenu la reconnaissance du saintongeais comme langue de France. En réalité, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) a reconnu comme langue de France « le poitevin-saintongeais dans ses deux entités, le poitevin et le saintongeais ». Cela ne plait pas à certaines personnes, qui auraient souhaité une réponse plus tranchée, néanmoins il y a une reconnaissance de l'entité linguistique et des deux langues, la poitevine et la saintongaise.

Mais les « Ayatollah » de Poitiers ne jouent pas le jeu, car dans le journal de la région Nouvelle-Aquitaine, les articles en langue régionale sont écrits, anonymement, dans leur graphie normalisée que personne ne comprend. Une délégation s'est rendue à Bordeaux, au siège de la Région, pour tenter de faire changer la donne. J'ai l'impression qu'on a écouté poliment les représentants de cette délégation, qu'on les a remerciés d'être venus, mais qu'on ne tient pas compte de leurs propositions, puisque rien n'a changé. Ce qui montre que pour les hommes ou les femmes politiques, la langue régionale n'est pas leur problème. Sur les réseaux sociaux, un des représentants de cette mouvance « poitevine-saintongaise » s'excite en prétendant que le saintongeais n'est qu'une variante du poitevin. Et bien entendu, il considère qu'il a raison et que ceux qui ne sont pas d'accord sont des sots ! Une véritable provocation.

Malheureusement, face à l'extrémisme des gens de Poitiers, il existe une poignée « d'intégristes » saintongeais avec lesquels la discussion est impossible, car ils ne supportent pas les personnes qui ont des opinions différentes des leurs. Facebook est à cet égard un outil redoutable entre leurs mains, car ils n'hésitent pas, à l'occasion, à se livrer à des attaques personnelles contre ceux dont ils n'apprécient pas les idées. Ils font plus de mal que de bien au patois saintongeais, en rebutant ceux qui seraient certainement disposés à participer à la sauvegarde de notre langue.

Deux camps irréconciliables. Il me semble que pour défendre le patois, plutôt que de se lancer dans des attaques stériles, il vaut mieux le lire, l'écouter, le parler et surtout l'écrire : faire de la création.

Cet article est un constat, fait à titre personnel, sur le patois saintongeais, mais certainement incomplet. La discussion est ouverte. J'invite les lecteurs du Boutillon à donner leur opinion, de façon honnête, sans sectarisme ni violence, sur la page Facebook de notre journal : <https://www.facebook.com/journalboutillon>

Je suis certain qu'il existe des hommes et des femmes qui possèdent le caractère saintongeais, fait de tolérance, de tempérance, de respect d'autrui et d'ouverture d'esprit.

Comme Goulebenéze en quelque sorte.

Le Boutillon des Charentes

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maît' Piârre)
pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>